

***Projet de centrale de cogénération de Bécancour par TransCanada
Energy Ltd***

1. Présentez-vous*!

Citoyen Sylvain Lavigne

2. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet ? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

D'abord, je suis citoyen de Bécancour, intéressé et impliqué dans le développement de ma communauté. Je suis un membre actif de plusieurs organismes dont :

- Diffusion Plein Sud qui est un organisme qui s'occupe du développement des arts de la scène culturel de notre région par la présentation de spectacles.
- Comité consultatif en environnement de la Ville de Bécancour, qui est un organisme que la ville c'est doté pour tout ce qui touche notre environnement. Ce comité a été formé suite à la crise qu'a connue notre territoire avec un taux élevé de malformation à la naissance. Ce comité consulter par la ville selon son bon vouloir.

Ce projet bien qui ne sollicitent peu et/ou pas beaucoup d'intérêt des citoyens de notre communauté aura un impact sensible dans notre milieu tant au plan économique (effet court terme) qu'environnemental (effet long terme).

3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi ?

Je ne peux vous dire si ce projet est acceptable, mais je peux donner mon opinion sur ma perception du projet.

Premièrement j'ai été surpris du peu de transparence du prometteur en vous notant les aspects suivants :

1. Le promoteur prétend qu'il y aura une diminution de pollution. Probablement vrai pour certains polluants plus pointus, mais j'ai cru dénoté une augmentation sensible des gaz à effet de sert soit 8 à 10 fois la charge actuel. C'est donc une très importante augmentation de pollution pour notre région.
2. Le promoteur vent les mérites de son projet car il remplace des bouilloires au mazout. Faux, celle de Norsk Hydro fonction au gaz naturel.
3. Le promoteur nous donne certains incitatif pourquoi il a choisi Bécancour :
 - a. Voie ferroviaire, pourquoi ? Il ne l'utilisera pas....
 - b. Gaz naturel, pourquoi ? Il doit y avoir une ligne supplémentaire de construite spécialement pour son implantation.

Il est donc difficile de croire que ce promoteur avec ces demi vérités a le respect de notre communauté, notre région ou notre avenir....

Deuxièmement, il serait bon de vérifier la charge polluante de notre secteur en terme d'unité automobile. Je sais que présentement notre charge est environ à 400, 000 véhicules. Alors ajouter cette nouvelle charge, on est peut-être autour du million de véhicule ou même plus. Faite valider ces chiffre et vous verrez que ces données sont beaucoup plus significative pour un citoyen que le tonnage de CO2. A ce moment, vous vous poserez la question si ce projet est acceptable pour notre milieu.

Vous remarquerez que lors de la présentation de projet, peu de citoyens se sont présentés pour questionner le projet, pourquoi ? C'est simple tous les employeurs du secteur industriels étaient présents. La plupart de gens de la région n'oseront questionnée ou critiqué un projet dont leur employeur peut connaître des retombés. Une salle "booster" par les entreprises....

4. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?

Quels sont les impacts négatifs sur notre milieu ? Difficile à dire, puisque le MEQ fera son étude après l'approbation du projet et les recommandations du BAPE. Drôle de scénario. Mais, j'aimerais mettre à votre attention quelques points qui m'apparaissent pour le moins bizarres :

1. Du côté santé, on rapporte que les points d'échantillonnage indique que la situation est très acceptable puisqu'elle correspond à un milieu agricole. D'après les analyse d'échantillonnage. Mais, ils oublient de mentionnée que la station d'échantillonnage est située à l'ouest du parc industriel, donc à l'abri des émanations du parc industriel (vents d'ouest). On n'a donc aucune idée pour les gens de Gentilly.situés à l'est.
2. Du côté environnement, on stipule que le promoteur doit utiliser la meilleur technologie disponible et qu'on fera l'analyse après les recommandations du BAPE. Je veux juste vous dire que les normes de l'environnement ce n'est pas la vérité absolue. Prenez l'importe quel poison, vous avez simplement à le diluer pour rencontrer les normes du ministère... J'ai peu confiance dans un système ou notre défenseur (MEQ) répond par:"Selon le promoteur...."
3. Coté pêche, pas trop compliqué il vérifie seulement la température, peut importe ce qui sort... Drôle de vision pour le poisson...
4. Coté économique, difficile de comprendre la motivation de l'Hydro. On va payer environ six cents du kW/h plus le transport, alors que l'on vent a un tarif moindre pour les abonnés.et beaucoup mois pour le tarif industriel. A vous de faire le calcul. Il n'y a aucune justification pour Hydro dans ce projet, car dans les années passées elle a refusée de valoriser les projets d'économie d'énergie qui n'étaient sous les quatre cents du kW/h. Comprenez-vous quelque chose...

5. Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés ? Lesquels et comment ?

Oui, l'attitude du promoteur devrait être modifiée pour montrer beaucoup plus de transparence dans son approche du milieu.

Nous avons l'expérience des industries dans notre milieu et nous sommes conscients que ces belles industries ont tous sans exception des aspects moins intéressants, mais nous sommes capables de les comprendre, les analyser, mesurer les risques et les maîtriser.

De plus en plus au Canada et même au Québec plusieurs industries de l'Association Canadienne des Fabricants de Produits Chimiques (ACFPC) ont mis en place un programme (suite à l'accident de Bhopal en Inde) de transparence en matière de gestion industrielle. Ce programme qu'on appelle Gestion Responsable (GR) couvre tous les aspects du milieu industriel jusqu'à la relation avec le milieu. Certaines industries du Parc industriel de Bécancour sont membres de l'ACFPC et ont implanté ce programme dans leurs industries. Je n'irai pas dans les détails du programme, mais je vous invite à prendre connaissance de son code des pratiques auprès de l'association. Je peux simplement vous dire que ce programme exige un contact avec le milieu, donne une implantation harmonieuse de l'industrie et fait preuve de beaucoup plus de transparence, de responsabilité, bref, de vision à long terme. Même si cette industrie n'est pas à caractère chimique, elles en utiliseront et devraient être membres de l'association pour le bien-être de ces employés et des citoyens.

Enfin, plusieurs industries de notre milieu contestent avec raison ou pas l'évaluation de leur taxe foncière. Je suis conscient que cet aspect n'est pas dans votre mandat, je veux simplement vous dire qu'il est souhaitable que cet aspect soit couvert avant la construction du projet. Car une fois construit, c'est à coup de milliers de dollars que ces négociations se font par l'entremise d'avocats, d'avis juridiques, de frais juridiques ou autres. Malheureusement c'est notre petite communauté qui en paie les frais et nous n'avons plus d'argent pour le reste de notre développement (parc école, terrain de jeu, salle communautaire... ou autre). Je crois qu'il est grand temps au Québec qu'il y ait un mécanisme d'entente avant toute autorisation.

6. Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?

Je vous laisse le soin de répondre, mais si il est autorisé, il devrait à tout le moins contenir ces aspects :

1. Que la compagnie s'engage à être membre de l'ACFPC et implanter dès maintenant le programme de Gestion Responsable.
2. Que les transporteurs routiers qui seront engagés par l'industrie prennent les artères principales telles que l'autoroute 30, 55 et autre, plutôt que nos petits chemins de campagne et les routes de nos villages. Nos routes secondaires ne sont pas faites pour le camionnage.

3. Installer une station d'échantillonnage du MEQ à l'est du parc industriel de Bécancour, sous les vents dominants.
4. Entente sur le montant de taxation.
5. Que les risques et le plan des mesures d'urgence intégré de la ville soient présentés à la population.

7. Avez-vous d'autres suggestions ?

Voici mes suggestions qui je crois permettrait d'améliorer les choses.

1. Pour la présentation de l'information du projet dans les BAPE, qu'il y est une présentation du projet par nos ministères, plus particulièrement celui du MEQ. Je crois que ce serait plus juste. Aujourd'hui c'est par l'entremise de questions qu'on apprend les choses, on n'est pas tous des spécialistes....
2. Que le comité de citoyens du milieu soit consulté par le BAPE au même titre que les autres intervenants.

Sylvain Lavigne
5 décembre 2003